



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 mai 2020

Les mesures liées au déconfinement à Valence

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire dans le cadre du déconfinement progressif entre le 11 mai et le 2 juin. Ces mesures sont liées aux décisions du gouvernement, elles sont susceptibles d'évoluer dans les jours qui viennent.

Attention, la fin du confinement ne signe pas la fin de l'épidémie. La Ville de Valence engage chaque habitant à continuer d'appliquer les gestes barrières et la distanciation physique.

Le couvre-feu terminé

Le couvre-feu, mis en place le 21 mars dernier de 21h à 6h du matin à Valence, prend fin dès demain avec le déconfinement.

Reprise de l'école, des accueils périscolaires et des structures petite enfance

Suite aux résultats du sondage effectué auprès des parents d'élèves, la réouverture des écoles est prévue le jeudi 14 mai, dans le strict respect du protocole sanitaire imposé par l'Éducation nationale.

Chaque école ayant sa propre organisation, liée au nombre d'élèves attendus et aux enseignants disponibles, ce sont les directeurs d'écoles et les enseignants qui informent actuellement les familles sur les modalités de réouverture de l'école et des différentes classes.

A compter du 14 mai, les accueils périscolaires seront également opérationnels pour les élèves, les jours de classe aux horaires habituels.

En savoir plus : <https://www.valence.fr/fr/toutes-les-actualites/reprise-de-l-ecole-le-14-mai.html>

De leur côté, les structures petite enfance (multi-accueils, crèches, relais assistants maternels, etc.) rouvriront en effectifs réduits dès le 12 mai. Plus d'infos sur <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/flash-info/covid19-reprise-d-activite-a-l-agglo.html?fbclid=IwAR3fAvhlyyQWst9Zqfa-jACASGqkZKKhNd8H9IusnkgasbhCEnPOhvJwbl>

Les parcs et squares accessibles, les aires de jeux toujours fermées

Les parcs et squares de la Ville seront accessibles dès demain. Les rassemblements doivent rester limités à des groupes de 10 personnes maximum, dans le respect des règles de distanciation sociale.

Les aires de jeux sont, quant à elles, fermées au public, du fait de l'impossibilité de les désinfecter après chaque passage.

Les commerces rouverts hors cafés, bars et restaurants

Comme annoncé par le gouvernement, tous les commerces rouvrent leurs portes, à l'exception des cafés, bars et restaurants. Dès demain, les Valentinois pourront se rendre dans les commerces de proximité, qui ont beaucoup souffert pendant cette période et qu'il s'agit, plus que jamais, de soutenir.

Plusieurs marchés de nouveau opérationnels

Plusieurs marchés reprennent leur fonctionnement habituel, dans le respect des distances et des gestes barrière. Celui de la place des Clercs le samedi sera limité à un certain nombre de personnes simultanément présentes.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

Les marchés rouverts à partir du 11 mai

Le matin de 7h30 à 12h30

- Lundi : place Danton
- Mardi : place de l'Europe
- Mercredi : place de la Paix
- Jeudi : place des Clercs
- Vendredi : place Faventines
- Samedi : places des Clercs / Université / Ormeaux (avec dispositif de filtrage à l'entrée)

L'après-midi

- Mardi de 14h à 17h30 : marché des producteurs locaux place Saint-Jean,
- Mercredi de 13h à 18h : marché forain sur les boulevards d'Alsace et Maurice Clerc

Toutes les infos sur : <https://www.valence.fr/fr/vivre-a-valence/les-marches-a-valence.html>

8 déchèteries ouvertes sur 13

Dès demain, 8 déchèteries sur 13 seront ouvertes, à savoir celles de Bourg-de-Péage, Etoile-sur-Rhône, Marches, Montvendre, Romans-sur-Isère, Saint-Marcel-lès-Valence, Valence-Le-Haut et Valence-Portes.

Toutes les infos sur <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/flash-info/covid19-reprise-d-activite-a-l-agglo.html?fbclid=IwAR3fAvhlyyQWtst9Zqfa-jACASGqkZKKhNd8H9IusnkgasbhCEnPOhvJwbl>

L'agence d'Eau de Valence Romans Agglo en horaires aménagés

Dès le 11 mai, l'agence de la régie d'eau potable reprend du service avec des horaires aménagés, en non-stop de 9h à 17h. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier dernier, l'agence est devenue Eau de Valence Romans Agglo et couvre les territoires suivants : Barcelonne, Bourg-lès Valence, Chateaudouble, La Baume d'Hostun, Portes-lès-Valence, Valence.

Les équipements de proximité et culturels rouverts progressivement

Les Maisons pour tous municipales de Valence rouvriront leurs portes au public tous les matins, de 9h à 12h, à partir du lundi 18 mai. Dans le cadre de cette réouverture, les jeunes pourront reprendre l'accompagnement à la scolarité selon des modalités qui leur seront précisées (dispositif CLAS). Toutes les autres activités reprendront progressivement, selon un protocole déterminé (renseignements public à l'accueil des MPT).

Le Musée de Valence accueillera à nouveau le public à partir du 2 juin.

Le réseau des médiathèques de Valence Romans Agglo rouvre progressivement ses portes entre le 18 mai et le 2 juin, mais les piscines, la patinoire, les salles de spectacles et les cinémas restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Le Conservatoire (sites de Valence et Romans) rouvrira le 25 mai pour certains cours individuels et le 2 juin pour certains cours collectifs (hors danse et instruments à vent notamment).

Le Centre du patrimoine arménien rouvrira le 2 juin. Les visites Pays d'Art et d'Histoire reprendront également à cette date, avec un programme allégé.

Plus d'infos sur <https://www.valenceromansagglo.fr/fr/flash-info/covid19-reprise-d-activite-a-l-agglo.html?fbclid=IwAR3fAvhlyyQWtst9Zqfa-jACASGqkZKKhNd8H9IusnkgasbhCEnPOhvJwbl>.

L'état civil de nouveau opérationnel : priorité aux dossiers retardés et aux reports de mariages

A partir de demain, le service état civil rouvre ses portes avec des horaires aménagés, du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h. Il accueillera le public pour toutes les démarches habituelles avec des circuits d'entrée et de sortie spécifiques pour réguler les flux et faciliter la distanciation physique.

Jusqu'à fin mai, les rendez-vous pour les cartes nationales d'identité et les passeports sont réservés prioritairement aux demandes non traitées durant la période de confinement (1652 dossiers en attente).

De nombreux dossiers retardés vont être traités prioritairement et nécessiteront de la patience pour les nouvelles demandes.

Le service est également mobilisé pour les futurs époux qui doivent ou souhaitent reporter la date de leur mariage dont la reprise des célébrations ne pourra pas se faire avant le prochain point d'étape du gouvernement prévu le

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr

2 juin prochain (sauf circonstance exceptionnelle, par exemple mariage d'un militaire avant son départ sur un théâtre d'opérations, et après décision du procureur de la République).

Pour suivre l'état d'avancement de leur dossier, les Valentinois peuvent écrire à etatcivil@mairie-valence.fr.

Reprise de la permanence du cimetière, les enterrements limités à 20 personnes

La permanence du cimetière reprend à compter de demain, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, ainsi que le samedi de 8h30 à 12h.

Pour leurs démarches (achat, renouvellement, informations concessions), les familles doivent obligatoirement prendre rendez-vous en écrivant à cimetierevalence@mairie-valence.fr ou en téléphonant au 04 75 43 08 62.

Les rassemblements de 20 personnes au maximum sont autorisés pour les inhumations, avec le respect des gestes barrière. Dans chaque accueil, il est demandé de porter un masque, de respecter les gestes barrière et le sens de circulation.

La pratique du sport encadrée et les rassemblements limités à 10 personnes

Si la pratique de sports collectifs de plein air et en sites fermés demeure interdite, faire du sport en solo ou en petit groupe (moins de 10 personnes) en plein air est possible (hors sports collectifs). D'une manière générale, tous les rassemblements privés sont limités à 10 personnes, hors enterrements (limités à 20 personnes).

Les déplacements doux encouragés, le stationnement toléré jusqu'au 18 mai

A partir du 11 mai, le réseau Citéa reprend des horaires adaptés permettant d'assurer 70% des services en situation normale. Le port du masque est obligatoire dans les bus, la validation du titre de transport redevient obligatoire et un nouveau service de tickets SMS est proposé aux voyageurs. Plus d'infos sur <https://www.vrd-mobilites.fr/>

Pour encourager les déplacements doux et prioriser l'accès aux transports en commun des personnes fragiles et des usagers longue distance, la Ville de Valence a aménagé de nouvelles voies cyclables, temporaires et sécurisées.

De plus, à partir du 13 mai, les Libélos seront à nouveau disponibles et gratuits jusqu'en septembre.

Par ailleurs, une aide financière de 75 euros est apportée par Valence Romans Déplacements pour tout achat de vélo de ville en vue de déplacements du domicile au travail, jusqu'au 5 juillet prochain.

Enfin, le stationnement en voirie sera toléré jusqu'au 18 mai pour favoriser la reprise des commerçants et redeviendra payant à compter de cette date.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay
04 75 79 20 19 – emilie.gay@mairie-valence.fr